



## Rapport de l'Assemblée générale extraordinaire du lundi 02 mai 2016

Présents CA: Keiffer, E.Stammet, N. Stammet, Ewald, Weinquin, Simonelli, Sinner

Excusés: Epps, Meyer

Salariés: Gradoux, Stot, Schmitt

Présents CLUBS: Berchem, Bettembourg, Diekirch, Differdange, Dudelange, Echternach, Esch, Kaerjeng, Mersch, Museldall, Petange, Redange, Rumelange, Schifflange, Standard, Strassen

Absents: Uewersauer

Prise de parole du 1<sup>er</sup> Vice-Président M. Eric Ewald

Concernant l'absence du président sortant M. Dan Epps : M. Ewald donne une brève explication (communiqué personnel de M. Epps)

### 1. Appel des délégués et vérifications de leurs pouvoirs

Uewersauer absent. Jusqu'au 07.05 tous les clubs à l'exception du HC Uewersauer ont réglé leurs dettes envers la fédération. Le total des voix à émettre est donc de 67.

### 2. Présentation et approbation du rapport des membres du Conseil

M. Marc Fancelli : Il propose de séparer le domaine administratif et le volet financier. Il demande aux clubs de donner une décharge au rapport administratif. Cependant comme membre du groupe de travail sur les finances (Weimeschkirch, Krack, Fancelli) il ne peut pas donner décharge au CA.

Trop de questions sont restées ouvertes.

Réponse de M. Eric Ewald : le CA n'y voit pas à priori d'inconvénient. M. Luc Sinner confirme la volonté de chaque membre du CA sortant d'aider à clarifier toutes les confusions le plus vite possible.

Interpellation Denis Weinquin : M. Weinquin explique que seul M. Dan Epps peut donner des explications. Il informe les clubs qu'une décharge individuelle est possible.

Après d'autres interpellations de M. Frank Pirotte, M. Jean-Claude Müller, M. Arsène Welter, M. Stefan Chorus et M. Jeannot Kaiser, le CA et les Clubs s'accordent de reporter l'approbation et la décharge de la situation financière à l'Assemblée générale ordinaire le 02 juillet 2016.

### 3. Décharge à accorder aux membres des organes fédéraux

Report de la décharge quant au volet financier, le volet administratif est clôturé quant à lui.

### 4. Désignation du bureau de vote

Non nécessaire

## 5. Elections d'un nouveau président, de deux vice-présidents, d'un trésorier et des membres du Conseil d'administration

Les clubs s'accordent à ce que le vote soit fait par acclamation

Poste du président par vote individuel : M. Dr. Romain Schockmel

Poste de 1<sup>e</sup> vice-président par vote individuel : M Thierry Wagner

Poste du trésorier par vote individuel : M. René Krack

Postes des membres du CA par vote collectif : Mme. Josée Keiffer, Mme Tess Pulli, M. Patrick Simonelli, M.Yannick Glod, M. Marcel Kirtz, M. Frank Pirrotte, M. Alain Weis, M. Adrien Deischer, M. Marc Gatti et M. Jeannot Ney

Tous les postes sont confirmés par acclamation

## 6. Divers

Prise de parole par le nouveau Président M. Dr. Romain Schockmel :

La situation des finances doit être clarifiée le plus vite possible. Une agrégation par un institut professionnel est nécessaire selon lui. Il espère que les trois personnes mandatées vont continuer leur bon travail jusqu'en juillet.

Il faut optimiser le volet sportif : La formation de la jeunesse est primordiale.

Créer une équipe nationale féminine sera un point très important au futur.

Concernant l'arbitrage il faut optimiser la formation et soutenir plus les personnes en charge maintenant.

Afin d'améliorer la relation Clubs-Fédération il faut créer une commission d'importance. Il donne l'exemple d'une "Commission des présidents" qui se réunit régulièrement. Ceci est aussi envisageable au niveau des entraîneurs.

Il remercie les nouveaux membres du CA et il souhaite une bonne collaboration.

Prise de parole M. Christian Schmitt concernant le mode du championnat des dames :

Une table ronde avait été organisée et les clubs s'étaient accordés sur un mode de championnat. Dominique Gradoux fait brièvement l'historique de cette discussion. Le 15 avril, il y a eu une unanimité lors de cette table ronde.

M. Lynn Spielmann, Mme. Maryse Karier, M. Arsène Welter et M. Rom Birchen prennent position.

Finalement on décide que la fédération va envoyer un questionnaire aux clubs par email. Les clubs doivent prendre position en répondant cet email jusqu'au 16 mai au plus tard. Le résultat de cette votation sera publié aux clubs le 17 mai.